

FORMATION : partenariat entre la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et l'Opco des Entreprises de Proximité

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, a signé une convention de partenariat d'une durée de 3 ans avec l'Opco Auvergne-Rhône-Alpes, entité régionale de l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) (siège social à Paris 17e), acteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO). Objectif : « améliorer la connaissance réciproque du système éducatif et du monde de l'entreprise et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ». www.ac-lyon.fr
www.opcoep.fr